

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (B2C)

*(Activités de plongée sous-marine – Tenerife)*

---

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations entre le prestataire de plongée (ci-après “le Prestataire”) et toute personne réservant une activité via la plateforme Decathlon Travel (ci-après “le Client”).

Les prestations proposées concernent exclusivement des activités de plongée sous-marine encadrées à Tenerife.

---

### 2. Statut du Prestataire

Le Prestataire est une entreprise basée en Espagne, exerçant son activité conformément à la réglementation locale en vigueur.

Il agit en qualité de **fournisseur d’activités**, et non en tant qu’organisateur de voyages au sens de la réglementation française.

---

### 3. Réservation et paiement

La réservation est effectuée via la plateforme Decathlon Travel.

Elle est considérée comme confirmée après validation et paiement selon les modalités définies par la plateforme.

Le Client reçoit une confirmation récapitulative de sa réservation.

---

### 4. Conditions de participation

Le Client doit :

- être en possession des certifications requises pour la plongée
- présenter un certificat médical valide lorsque celui-ci est requis (notamment dans le cadre de formations)
- ou compléter et signer un **questionnaire médical de non contre-indication à la plongée**
- être en bonne condition physique

Le Client doit également :

- être titulaire d'une **assurance individuelle couvrant la pratique de la plongée sous-marine**
- ou s'engager à en souscrire une auprès du Prestataire avant le début de l'activité

Le Prestataire se réserve le droit de refuser la participation :

- en cas de niveau insuffisant
- ou pour toute raison liée à la sécurité

Une adaptation du programme pourra être proposée si possible.

---

## **5. Encadrement et sécurité**

Les activités sont encadrées par des professionnels qualifiés, conformément à la réglementation applicable en Espagne.

Le Client s'engage à respecter :

- les consignes de sécurité
- les briefings et instructions

Tout comportement mettant en danger le groupe pourra entraîner une exclusion sans remboursement.

---

## **6. Conditions météorologiques**

Les plongées sont soumises aux conditions météorologiques et maritimes.

Le Prestataire peut être amené à modifier :

- les horaires
- les sites de plongée
- l'organisation des activités

pour garantir la sécurité.

En cas d'impossibilité de réalisation :

- report prioritaire
- ou prestation équivalente
- ou remboursement au prorata si aucune solution n'est possible

---

## 7. Annulation par le Client

Les conditions d'annulation applicables sont celles définies par Decathlon Travel pour la réservation sur la plateforme.

En complément, le Prestataire applique ses propres conditions spécifiques concernant le remboursement des activités de plongée :

- Annulation jusqu'à 48 heures avant l'activité : remboursement intégral du montant perçu par le Prestataire, déduction faite de 10% de frais de gestion
- Annulation entre 48 heures et 24 heures avant l'activité : remboursement uniquement en cas de problème majeur justifié par un certificat médical officiel, déduction faite de 10% de frais de gestion
- Annulation moins de 24 heures avant l'activité : aucun remboursement possible.



Le certificat médical doit être **valide et délivré pour un motif sérieux et récent**.

L'absence de certificat médical préalable ou d'information préalable n'ouvre pas droit au remboursement.

---

## 8. Annulation par le Prestataire

Le Prestataire peut annuler une activité en cas de :

- conditions météo défavorables
- problème technique ou de sécurité
- force majeure

Une solution de report ou remboursement sera proposée.

---

## 9. Responsabilité

Le Prestataire est responsable de la bonne exécution des activités.

Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas :

- de non-respect des consignes
  - de niveau technique inadapté
  - ou de circonstances extérieures (météo, mer, etc.)
-

## 10. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des réservations
- l'organisation des activités

Elles ne sont pas cédées à des tiers hors partenaires nécessaires.

---

## 11. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit applicable en Espagne.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

---

## 12. Plongées non consommées

Toute plongée non effectuée du fait du Client ne donnera lieu à aucun remboursement, notamment en cas de :

- absence ou retard
- fatigue ou décision personnelle de ne pas plonger
- niveau technique insuffisant constaté sur place
- non-respect des consignes de sécurité
- documents obligatoires non fournis (certificat médical, assurance, certification, etc.)

Les plongées annulées pour des raisons indépendantes du Client (notamment conditions météorologiques ou décision du Prestataire pour des raisons de sécurité) feront l'objet :

- d'un **report prioritaire**
- ou d'un **remboursement au prorata** si aucune alternative n'est possible